



ÉCOLE SECONDAIRE
DE RIVIÈRE-DU-LOUP

PROCÈS-VERBAL
de la réunion du conseil d'établissement
du lundi 21 juin, à 18 h,
au Restaurant St-Patrice

Parents :

Nom :	Présent
Martin Bouchard	<input checked="" type="checkbox"/>
Marie-Lyne Cayouette	<input checked="" type="checkbox"/>
Christine Cyr	<input checked="" type="checkbox"/>
Marie-Claude Gagnon	<input checked="" type="checkbox"/>
Alexandre Gaudreau	<input type="checkbox"/>
Christian Noël	<input checked="" type="checkbox"/>
Anne Paquette	<input checked="" type="checkbox"/>
Véronique Veilleux-Ouellet	<input checked="" type="checkbox"/>

Enseignants :

Nancy Gagnon	<input checked="" type="checkbox"/>
Julie Malenfant	<input checked="" type="checkbox"/>

Direction :

Sylvie Soucy	<input checked="" type="checkbox"/>
--------------	-------------------------------------

Professionnel :

Émilie Coulombe	<input type="checkbox"/>
Mélanie Lévesque	<input checked="" type="checkbox"/>

Soutien :

Christian Plourde	<input checked="" type="checkbox"/>
Isabelle Côté	<input type="checkbox"/>

Elèves :

Flora-Mai Francoeur	<input type="checkbox"/>
Gabrielle Lavallée	<input type="checkbox"/>

Commissaires :

Sylvain Bureau	<input type="checkbox"/>
Yves Mercier	<input type="checkbox"/>
Édith Samson	<input checked="" type="checkbox"/>

Invitée:

Jennifer Sirois	<input checked="" type="checkbox"/>
-----------------	-------------------------------------

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Après avoir constaté la régularité de l'assemblée, M. Bouchard débute la réunion à 18 h 07.

2. ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

2.1 Ajouts

6.1.2 Guatemala;

9.3.1 Procès-verbal du comité CCSEHDAA.

2.1 Point 14 Autres points, ouvert ou fermé

Il est proposé par Christian Plourde que l'ordre du jour soit accepté et que le point *14. Autres points* demeure ouvert.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

CÉ 2017-2018-2177

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 23 AVRIL 2018

3.1 Adoption du procès-verbal du 23 avril 2018

M. Bouchard fait la lecture du procès-verbal du 23 avril 2018. Julie Malenfant propose l'acceptation du procès-verbal.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

CÉ 2017-2018-2178

3.2 Suivi au procès-verbal

Aucun.

4. CORRESPONDANCE

Aucune.

5. SUJETS POUR ADOPTION

5.1 Budget annuel de l'école 2018-2019

Le budget annuel de l'école sera de 189 100,00 \$. De petits ajustements ont été apportés au document. Voir document déposé.

Mélanie Lévesque propose l'acceptation du point.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

CÉ 2017-2018-2179

5.2 Rapport annuel du conseil d'établissement

Il faut ajouter que l'école a maintenant un autobus à son effigie. Il faut aussi inclure une mention spéciale pour le programme Arts de la scène et souligner le dévouement de tous.

Il est proposé par Marie-Claude Gagnon que le point soit accepté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

CÉ 2017-2018-2180

6. SUJETS POUR APPROBATION

6.1 Activités et dérangements pédagogiques

Point	Date	Type	Élèves / degré	Activité	Responsable	Préautorisation Date / initiales
6.1.1	Novembre 2018	DP/VS	Élèves de 5 ^e secondaire	Voyage à New York	Isabelle Côté	
6.1.2	Avril 2019	DP/VS	Élèves de 5 ^e secondaire	Voyage au Guatemala	Nathalie Desjardins	

Christine Cyr propose que les activités soient approuvées.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

CÉ 2017-2018-2181

6.2 Listes du petit matériel et information sur les orientations ministérielles

Les listes pour l'année scolaire 2018-2019 sont présentées. Selon les orientations ministérielles, le cadenas devra être fourni par l'école en 2019-2020. Les écouteurs devront-ils être également fournis? Il y a aussi des questionnements sur les frais de 60 \$ pour les examens du PÉI. D'autres informations nous parviendront pour s'arrimer aux exigences du ministère pour 2019-2020.

Il est proposé par Marie-Lyne Cayouette que le point soit accepté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

CÉ 2017-2018-2182

6.3 Plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence

À notre école, il y a beaucoup de travail d'éducation sur la cyberintimidation. Les endroits stratégiquement faibles concernant la violence et l'intimidation sont les vestiaires d'éducation physique et l'autobus scolaire. L'an prochain, le plan sera intégré au projet éducatif.

Il est proposé par Anne Paquette que le point soit accepté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

CÉ 2017-2018-2183

6.4 Règles budgétaires

Les mesures décentralisées dans les écoles sont présentées (voir document déposé).

Il est proposé par Christian Noël que le point soit accepté.

CÉ 2017-2018-2184

7. SUJETS POUR CONSULTATION

Aucun.

8. POINTS DE LA DIRECTION

8.1 Gala du prestige sportif - Bilan

L'évènement s'est tenu le 30 avril 2018 à l'Hôtel Universel. Ce fut une belle soirée.

8.2 Gala d'excellence du sport-études - Bilan

Le gala a eu lieu le 22 mai dernier à l'école. Une élève du sport-études a été recrutée par l'Académie des Estacades en basketball pour ses compétences sportives. Il s'agit de Mahé Rabesa. Nous souhaitons bonne chance à Mahé.

8.3 Les 12 défis des Sphinx - Bilan

220 élèves de 5^e année provenant de 13 écoles primaires du secteur de Rivière-du-Loup ont participé à la journée « 12 défis des Sphinx » tenue en mai dernier. Ce nombre de participants est le plus important depuis les dernières années. L'école est heureuse de constater l'engouement des élèves et des parents pour l'École secondaire de Rivière-du-Loup.

8.4 Élèves finissants - Bilan

Il n'y a aucun décrocheur en 5^e secondaire. Au cours du parcours secondaire (1^{re} à 5^e secondaire), 6 % des élèves quittent l'école pour différentes raisons : inscription à l'éducation des adultes, à la formation professionnelle et à la Maison familiale rurale, insertion sur le marché du travail, orientation vers des centres jeunesse, réorientation, déménagement... Un nombre minime d'élèves quitte l'école sans avoir de projet de réorientation ou de projet de vie.

8.5 Mauvais payeurs - Bilan

Le solde des années antérieures est à 0 \$. 4 000 \$ dus en 2017-2018 ont été payés par le fond d'aide. Les ententes prises pour 5 000 \$ ont été respectées.

8.6 Gala des finissants

Cocktail, vidéo et lancer du chapeau ont eu lieu le jeudi 14 juin.

8.7 Gala des mérites

Pour assister au gala, les élèves doivent avoir au moins 80 % de moyenne. Les responsables du Centre culturel ont trouvé nos élèves très polis et présentant un comportement digne de mention. Le fait que le nom de chaque tuteur soit nommé en plus de celui des élèves fut apprécié. On a cependant remarqué qu'un ajustement du rythme de passation doit être apporté.

8.8 Bilan des mesures

Les frais exigés aux parents ont été revus à la baisse. L'ensemble des objectifs ont été atteints. La baisse a été particulièrement marquée en 5^e secondaire dû à l'achat par l'école de manuels et de guides pédagogiques en chimie et en physique. En 2018-2019, les parents devront payer leur facture lors de l'achat des livres scolaires, avant le début des classes.

9. RAPPORTS

9.1 Comité de parents

Le congrès a été très réussi, il y a eu de belles conférences, mais il y a eu un faible taux de participation des résidents de Rivière-du-Loup.

9.2 Commissaires

Un plan numérique a été adopté pour des achats de 15 000 \$ d'équipement par bâtiment. Le guide d'achat remis par les services informatiques permettait d'acheter entre autres des imprimantes 3D, du matériel pour la robotique, des ordinateurs sans fil ou des iPad. L'école a choisi de renouveler son parc d'iPad afin de poursuivre les avancées pédagogiques dans ce domaine.

9.3 CCSEHDAA

M. Luc Mercier quitte le comité.

9.4 Trésorerie

Les membres du CÉ ont jusqu'au 30 juin pour réclamer les frais de rencontre.

10. AUTRES POINTS

Aucun.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune.

12. LEVÉE DE LA RÉUNION

La réunion est levée à 20 h 50 par Martin Bouchard.

Le président,

La directrice,

Martin Bouchard

Sylvie Soucy

Rédigé par : Julie Malenfant, secrétaire